
Planifier l'avenir du parc national Yoho

Commentaires du
public au sujet de
l'examen
2009-2010 du plan
directeur du parc
national Yoho

Juin 2010





TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE 3

PLANS DIRECTEURS DES PARCS NATIONAUX 3

OBJET DE L'EXAMEN 3

ÉLABORATION DES PLANS DIRECTEURS 4

PROCESSUS D'EXAMEN 5

RÉPONSE DU PUBLIC 6

PARCS NATIONAUX DES MONTAGNES 6

PARC NATIONAL YOHO 6

COMMENTAIRES DU PUBLIC 7

COMMENTAIRES REÇUS : AU SUJET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'INTENDANCE, DES CIBLES ET DES INDICATEURS 7

CONTENU DU PLAN 8

COMMENTAIRES REÇUS : AU SUJET DE L'EXPÉRIENCE DU VISITEUR, DE L'AFFLUENCE/DE LA QUALITÉ ET DES PUBLICS CIBLES 9

CONTENU DU PLAN 9

COMMENTAIRES REÇUS : AU SUJET DES NOUVELLES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET DES ACTIVITÉS SPÉCIALES 11

CONTENU DU PLAN 11

COMMENTAIRES REÇUS : AU SUJET DU PATRIMOINE CULTUREL 12

CONTENU DU PLAN 12

COMMENTAIRES REÇUS : AU SUJET DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA COLLECTIVITÉ DE FIELD 13

CONTENU DU PLAN 13

COMMENTAIRES REÇUS : AU SUJET DU ZONAGE ET DES RÉSERVES INTÉGRALES 14

CONTENU DU PLAN 14

COMMENTAIRES REÇUS : AU SUJET DES PARTENARIATS ET DES QUESTIONS D'INTÉRÊT RÉGIONAL 15

CONTENU DU PLAN 15



CONTEXTE

PLANS DIRECTEURS DES PARCS NATIONAUX

- En vertu de la loi, Parcs Canada est tenu de se doter d'un plan directeur qui encadre la gestion de chaque parc national pour l'agrément du public et l'enrichissement de ses connaissances, de façon à ce qu'il soit légué intact aux générations futures. Chaque plan directeur reflète l'orientation nationale de Parcs Canada et sert de guide pour l'exécution des éléments principaux de son mandat – l'expérience du visiteur, la compréhension et la sensibilisation du public et la protection des ressources patrimoniales – dans un parc donné.
- Les plans directeurs des parcs demeurent en vigueur pendant 15 ans et sont examinés tous les cinq ans.
- Chaque nouveau plan directeur et chaque plan directeur modifié doit être approuvé par le ministre fédéral responsable des parcs nationaux et déposé au Parlement.

OBJET DE L'EXAMEN

- En 2009-2010, les plans directeurs de sept parcs nationaux des montagnes (à savoir les parcs nationaux Banff, Jasper, Kootenay et Yoho ainsi que les parcs nationaux des Glaciers, du Mont-Revelstoke et des Lacs-Waterton) ont été examinés simultanément, car ces parcs présentent des enjeux communs qui nécessitent souvent une intervention coordonnée. De plus, ils sont essentiellement fréquentés par les mêmes visiteurs.
- Grâce à un dialogue continu avec les intervenants et à la surveillance des indicateurs de gestion clé, Parcs Canada a déterminé que les stratégies énoncées dans les plans précédents étaient toujours valides et que leur mise en œuvre devait demeurer prioritaire. Pour cette raison, le plan révisé comprend des changements qui permettent :
 - d'intégrer les lignes de conduite précédentes en matière d'intégrité écologique à du nouveau contenu qui cerne des possibilités et des orientations pour l'expérience du visiteur et l'éducation;
 - de respecter la nouvelle orientation de Parcs Canada (ex. : nouveaux indicateurs et étalons de mesure, plans de rétablissement des espèces en péril);
 - d'intégrer de nouvelles connaissances (ex. : nouvelles cibles de réduction de la mortalité du grizzli, données psychographiques des publics cibles);
 - de fournir des éclaircissements et un contexte (ex. : vision commune, orientation à suivre pour les activités spéciales et les nouvelles activités possibles);



- de renforcer l'approche de gestion spécifique à un secteur en vue d'exécuter de façon intégrée le mandat de Parcs Canada et de veiller à ce que l'expérience du visiteur, la protection des ressources patrimoniales et les possibilités d'apprentissage se renforcent mutuellement;
- de traduire les décisions prises ou les conseils reçus dans le cadre d'autres exercices de participation du public depuis le dernier examen des plans.

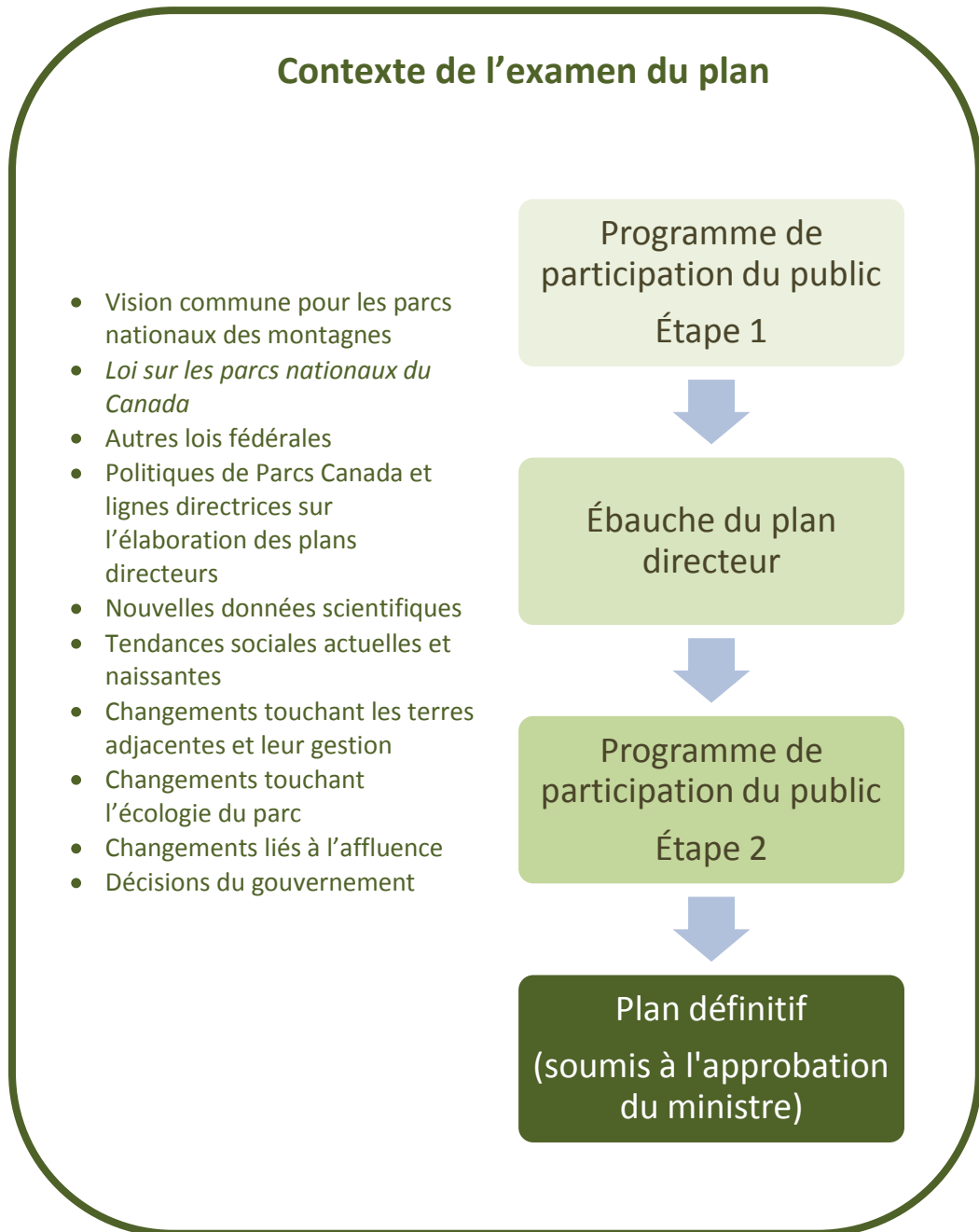
ÉLABORATION DES PLANS DIRECTEURS

- Au bout du compte, c'est le peuple canadien qui est chargé de la protection et de l'avenir de tous les parcs nationaux. Par conséquent, les opinions et les valeurs du public jouent un rôle important dans l'élaboration du plan directeur de chaque parc. Ses points de vue ont été cernés au moyen d'un programme de participation du public et de recherche sociale en deux étapes.
- La première étape du programme consistait à examiner tous les renseignements accessibles à l'égard de chaque parc. Ces renseignements provenaient notamment de la recherche scientifique, des rapports sur l'état du parc et des analyses marketing. En outre, les commentaires du public sur les modifications éventuelles du plan ont été recueillis au moyen de sondages en ligne, de groupes de discussion, de forums de planification, de réunions avec les intervenants, de lettres du public et d'un site Web interactif. Toutes les sources de renseignements ont par la suite servi à élaborer les ébauches des plans, lesquelles ont été publiées en ligne.
- La deuxième étape du programme était axée sur l'examen des ébauches par le public et l'obtention de commentaires. Diverses méthodes ont été employées pour obtenir cette rétroaction, notamment des réunions, des ateliers, des journées portes ouvertes, des lettres et des courriels du public ainsi que d'autres sondages. Des efforts particuliers ont été déployés dans chaque parc pour communiquer avec tous les groupes d'intervenants qui avaient ou qui étaient susceptibles d'avoir un intérêt dans l'avenir du parc et dans sa gestion, y compris les groupes des Premières nations.
- Outre les commentaires du public et la recherche sociale, la version définitive des plans directeurs repose sur ce qui suit :
 - la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, d'autres lois fédérales pertinentes et les politiques de Parcs Canada;
 - de nouvelles données scientifiques concernant les ressources naturelles;
 - des renseignements concernant les tendances sociales actuelles et naissantes;
 - les changements sociaux et environnementaux touchant les terres adjacentes et leur gestion;



- les changements touchant l'écologie du parc et l'affluence depuis le dernier examen;
- les décisions prises par le gouvernement.

PROCESSUS D'EXAMEN





RÉPONSE DU PUBLIC

PARCS NATIONAUX DES MONTAGNES

- Le plan directeur a suscité un vif intérêt, au Canada comme ailleurs. À l'issue du programme en deux étapes, les équipes de planification avaient lu et examiné les commentaires de dizaines d'organismes et de milliers de particuliers.
- Ces commentaires ont mené à l'élaboration de la version définitive des plans, qui permet à chaque parc d'atteindre son potentiel dans le réseau d'aires protégées du Canada et de demeurer un endroit où des générations de citoyens peuvent nouer des liens entre eux et communier avec le paysage.

PARC NATIONAL YOHO

- Le présent document résume les résultats de la participation du public et les commentaires reçus au cours de l'examen du plan directeur du parc national Yoho, de même que la façon dont ces commentaires ont influé sur le plan directeur approuvé.
- La première étape du programme de participation du public à l'examen du plan directeur du parc national Yoho a eu lieu de mars à septembre 2009. La plupart des commentaires reçus provenaient de Field ainsi que de la région de la vallée du Columbia et de la vallée de la Bow; une faible proportion provenait d'ailleurs. Les commentaires formulés portaient sur une trentaine de sujets.
- La deuxième étape du programme de participation du public a eu lieu d'octobre 2009 à janvier 2010. Encore une fois, la plupart des commentaires reçus provenaient de Field et de la région de la vallée du Columbia et de la vallée de la Bow.
- Les commentaires portaient sur environ 55 sujets; la plupart d'entre eux faisaient partie des six catégories suivantes :
 - protection de l'environnement, intendance, cibles et indicateurs;
 - expérience du visiteur, affluence/qualité, publics cibles;
 - nouvelles activités récréatives et activités spéciales;
 - patrimoine culturel;
 - aménagement et collectivité de Field;
 - zonage et réserves intégrales.



- Les commentaires du public ont contribué à façonner presque toutes les sections du plan, lequel :
 - propose une vision attrayante et inclusive de l'avenir du parc national Kootenay dans le réseau des parcs nationaux et le paysage élargi;
 - met en relief le rôle et le potentiel uniques du parc, en énonçant des stratégies concrètes pour les exploiter;
 - intègre véritablement la protection des ressources patrimoniales, l'expérience du visiteur ainsi que la sensibilisation et l'éducation du public;
 - définit clairement la voie à suivre pour réussir (avec des mesures précises) et pour rendre compte des progrès (au moyen de mesures, d'indicateurs et d'étalons de mesure clairs).

COMMENTAIRES DU PUBLIC

COMMENTAIRES REÇUS :

AU SUJET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'INTENDANCE, DES CIBLES ET DES INDICATEURS...

- Les répondants étaient favorables à une meilleure définition et à une meilleure intégration de la protection de l'environnement en tant que principe de base dans l'ensemble du plan, ainsi qu'à l'établissement d'indicateurs clairs liés à la surveillance, à la production de rapports et à la recherche pour l'évaluation des progrès réalisés dans la remise en état et la préservation des écosystèmes.
- Le public s'est dit préoccupé par l'incidence possible sur l'écosystème du parc des propositions visant à accroître l'affluence et à enrichir l'expérience du visiteur.
- Les répondants étaient favorables aux mesures prévues pour réduire la mortalité faunique sur la Transcanadienne et sur la voie ferrée du Canadien Pacifique.
- Les répondants ont dit appuyer les activités de remise en état des écosystèmes, notamment celles qui visent le rétablissement du feu dans la vallée de la Kicking Horse et l'accroissement de la connectivité des milieux aquatiques.
- Les répondants étaient favorables à la protection du caractère sauvage et des zones naturelles non perturbées du parc, comme les vallées des rivières Ice, Ottertail et Amiskwi.
- Les répondants étaient d'accord avec les objectifs en matière d'intendance et ont suggéré de nouveaux produits éducatifs ou liés à l'expérience du

visiteur qui se concentrent sur l'intendance ou la science des schistes argileux de Burgess; une promotion plus active du programme Sans trace dans les communications publiques et un leadership plus vigoureux de Parcs Canada en ce qui concerne l'intendance de l'environnement.

- Les répondants étaient favorables à la remise en état de zones déjà perturbées comme l'extrémité ouest de Field, et certains ont suggéré à Parcs Canada d'accroître l'envergure de ses travaux de remise en état.
- Des inquiétudes ont été exprimées concernant le fait que le changement climatique n'est pas mentionné dans le plan.

CONTENU DU PLAN

- Le plan contient un renvoi clair à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, notamment à la disposition selon laquelle le maintien ou le rétablissement de l'intégrité écologique doit être la « première priorité » dans tous les aspects de la gestion du parc.
- Le plan directeur intègre des mesures de protection de l'environnement aux plans et aux programmes touchant l'expérience du visiteur.
- Le plan engage Parcs Canada à faire connaître les nouvelles connaissances acquises au sujet des schistes argileux de Burgess en favorisant la tenue de nouvelles études et en collaborant avec le Musée royal de l'Ontario et d'autres intervenants afin de créer des expériences virtuelles et d'expliquer l'importance de protéger cette caractéristique précieuse.
- Le plan reconduit l'orientation clé du plan précédent en ce qui a trait au rétablissement ou au maintien de l'intégrité écologique, mais il la renforce en y ajoutant de nouveaux objectifs et de nouvelles mesures. Voici les grandes lignes : rétablir le feu afin d'améliorer la santé des forêts, de réduire le risque élevé d'incendie dans la vallée de la Kicking Horse et d'assurer un habitat faunique important; rétablir la connectivité des écosystèmes aquatiques; remettre en état des sites perturbés comme les anciens tracés de route et les anciennes propriétés résidentielles près du poste d'entrée Ouest ainsi que les parties épuisées de la carrière de gravier Ottertail; réduire la mortalité faunique le long de la Transcanadienne et de la voie ferrée du Canadian Pacifique.
- La plus grande partie du parc demeurera protégée dans son état naturel en tant que réserve intégrale.
- Le plan présente un nouveau cadre de gestion du rendement. Les étalons de mesure et les indicateurs sélectionnés sont conformes à ceux qui sont utilisés pour rendre compte du rendement global de l'Agence et à ceux qui seront employés dans le prochain rapport sur l'état du parc.



- Le plan renferme une nouvelle orientation visant à approfondir notre connaissance des effets du changement climatique et à amorcer l'élaboration de stratégies d'adaptation.

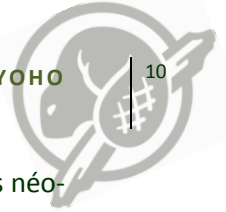
COMMENTAIRES REÇUS :

AU SUJET DE L'EXPÉRIENCE DU VISITEUR, DE L'AFFLUENCE/DE LA QUALITÉ ET DES PUBLICS CIBLES...

- Les répondants étaient favorables aux mesures visant à accroître la pertinence des parcs nationaux, à la création d'expériences nouvelles et enrichies touchant aux schistes argileux de Burgess et aux initiatives destinées à renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés dans le parc et qu'ils y sont les bienvenus.
- Le public a suggéré à Parcs Canada de prendre les devants en faisant la promotion des possibilités offertes aux visiteurs dans la collectivité de Field et les environs.
- De nombreux répondants ont dit appuyer la hausse annuelle proposée de 2 % de l'affluence; d'autres se sont interrogés sur les raisons qui motivent le choix de ce chiffre de 2 %.
- Des répondants ont dit craindre que l'accroissement du nombre de visiteurs n'exerce des pressions directes et indirectes sur l'environnement du parc, ne détériore l'expérience des visiteurs actuels (surtout aux endroits où l'affluence s'approche de la capacité portante maximale en été, notamment le lac Emerald) et n'entre en contradiction avec les objectifs écologiques.
- Le public a encouragé Parcs Canada à prendre des mesures pour moderniser et renouveler l'infrastructure existante afin d'enrichir l'expérience du visiteur. Certains répondants se sont dits favorables au groupement de possibilités récréatives à des endroits tels que l'extrémité ouest du parc et le col Kicking Horse.
- Les répondants appuient la création de courts sentiers de promenade près de la collectivité de Field, surtout pour les familles.
- Les répondants souhaitent que l'on tire profit des possibilités d'activités hivernales exceptionnelles qu'offre le parc Yoho, surtout au lac Emerald, à Field et dans le col Kicking Horse.

CONTENU DU PLAN

- Pour atteindre ses objectifs environnementaux, Parcs Canada doit absolument sensibiliser le public aux parcs nationaux et obtenir son appui. Le moyen le plus efficace d'y parvenir consiste à encourager la population à visiter les parcs nationaux et à établir des liens personnels avec eux. La



population canadienne évolue; les jeunes des régions urbaines et les néo-Canadiens représentent des segments croissants de la population et connaissent peut-être moins bien les parcs nationaux que les générations précédentes. Le plan prévoit la création de nouvelles activités récréatives afin de répondre aux attentes des visiteurs et d'attirer un plus large éventail de citoyens.

- Le plan prévoit une hausse annuelle de l'affluence de 2 % pendant cinq ans, en ciblant particulièrement les résidents de la Colombie-Britannique, les visiteurs faisant des voyages de plusieurs jours dans le parc national Banff et les personnes cherchant à fuir les foules ou à profiter des possibilités hivernales. Les mesures visant à attirer de nouveaux visiteurs seront orientées vers des segments clés, comme les jeunes, les citadins et les néo-Canadiens, de même que les automobilistes en transit. La promotion comprendra des messages éducatifs visant à favoriser l'intendance et à permettre aux visiteurs de prendre des décisions éclairées.
- Le plan prévoit une collaboration avec des institutions et des organismes voués à la protection du patrimoine naturel et culturel de la vallée du Columbia, afin d'offrir des programmes sur les caractéristiques, les endroits, les événements et les habitants du parc national Yoho.
- Parcs Canada cherchera à renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés dans le parc et qu'ils y sont les bienvenus, surtout à la frontière entre l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le plan décrit également cinq types d'expériences du visiteur, et il précise où et comment ces expériences seront offertes, en tenant compte des caractéristiques distinctes et des impératifs écologiques de chaque secteur. De nouveaux programmes destinés aux visiteurs et des programmes de diffusion externe seront élaborés en conséquence.
- Le plan prévoit des stratégies et des mesures précises pour enrichir l'expérience du visiteur tout en réduisant le risque de perturbation d'écosystèmes sensibles. Citons notamment les suivantes : investir dans l'infrastructure des campings Kicking Horse et Monarch pour les campeurs débutants, initier les novices au camping dans l'arrière-pays, moderniser les installations des aires de fréquentation diurne les plus populaires, envisager de nouvelles activités récréatives et améliorer les expériences de type « Aperçu depuis les confins » dans la vallée de la Yoho et la collectivité de Field.
- Le plan prévoit également la possibilité d'aménager des sentiers améliorés entre la collectivité de Field et le lac Emerald pour enrichir l'expérience du visiteur et engendrer des bienfaits écologiques.
- Le plan met l'accent sur l'amélioration et la promotion des possibilités hivernales dans le parc national Yoho, en collaboration avec d'autres intervenants de Field et de Lake Louise. On pourrait notamment envisager de tracer de nouvelles pistes de ski et de construire des abris hivernaux.



COMMENTAIRES REÇUS :

AU SUJET DES NOUVELLES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET DES ACTIVITÉS SPÉCIALES...

- De nombreux répondants ont approuvé l'idée d'envisager de nouvelles activités et des activités spéciales afin d'encourager les visiteurs à revenir et d'attirer des publics non traditionnels.
- Dans l'ensemble, les répondants appuyaient les activités de petite ou de moyenne envergure ainsi que les activités récréatives de longue date qui sont jugées conformes aux utilisations traditionnelles du parc, qui protègent l'environnement, qui ne nuisent pas à l'expérience des non-participants ou des autres visiteurs et qui enrichissent l'expérience et les possibilités d'apprentissage des visiteurs.
- Des inquiétudes ont été exprimées au sujet des nouvelles activités en ce qui concerne leur authenticité (dans un parc national), les installations d'appoint à mettre en place, l'incidence sur l'expérience des non-participants et l'absence de possibilité de créer des expériences significatives et authentiques dans le parc.
- Les seules nouvelles activités que les répondants ont réclamées expressément sont les sports aériens tels que le deltaplane et le parapente.
- Les répondants privilégient l'amélioration de l'accès, des possibilités et des installations pour les amateurs de loisirs s'adonnant aux activités déjà approuvées (ex. : canoteurs et kayakistes, cavaliers et cyclistes) avant que ne soient envisagées de nouvelles activités.

CONTENU DU PLAN

- Le plan ouvre clairement la voie à des expériences exceptionnelles en offrant un éventail complet de possibilités fondées sur cinq types d'expériences du visiteur. Tout en tenant compte des caractéristiques particulières et des impératifs écologiques du parc (ex. : lac Emerald, collectivité de Field, vallée de la Yoho), le plan décrit comment et où il serait préférable d'offrir ces programmes et ces produits.
- Le plan est suffisamment souple pour que Parcs Canada puisse envisager d'introduire de nouvelles activités récréatives et des activités spéciales dans le parc national Kootenay afin de tenir compte de l'évolution démographique du Canada. Il est essentiel de donner à la population canadienne des occasions de se rapprocher de son patrimoine des montagnes pour obtenir son appui à l'égard de la protection à long terme de ces lieux exceptionnels. Par exemple, il serait possible de distinguer le parc Yoho en mettant en valeur son rôle dans l'histoire du transport ferroviaire et de l'alpinisme et le fait qu'il est une destination hivernale emblématique.

- Les activités spéciales ou les activités récréatives pourraient être proposées par Parcs Canada ou par des promoteurs externes. Les nouvelles activités seront d'abord évaluées à l'échelle nationale.
- Le plan prévoit la prise en considération des nouvelles activités ou des activités spéciales qui vont dans le sens de tous les éléments du mandat de Parcs Canada et qui sont alignées sur son image de marque et sur les objectifs du plan directeur. Ces activités seront évaluées à l'échelle locale avant qu'il ne soit décidé de les offrir ou non.

COMMENTAIRES REÇUS :

AU SUJET DU PATRIMOINE CULTUREL...

- Les répondants étaient très favorables aux mesures prévues pour protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel du parc, particulièrement l'histoire de l'exploitation minière, les tours de guet historiques et le camp d'internement de la Première Guerre mondiale.
- Les répondants ont appuyé la création d'un couloir patrimonial et d'un paysage culturel reliant le col Kicking Horse au col Rogers.
- Des répondants ont exprimé des inquiétudes quant à l'absence perçue de contenu autochtone dans le plan, et ils ont souligné l'importance de faire connaître ce patrimoine exceptionnel.

CONTENU DU PLAN

- Le plan présente clairement l'orientation à suivre pour améliorer la promotion du patrimoine culturel dans le parc. Cet objectif a été élargi par la mention du rôle du parc dans le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes.
- Le concept de *paysage culturel du col Kicking Horse au dernier crampon* a été intégré à plusieurs éléments du plan directeur du parc national Yoho, et l'initiative ira de l'avant. Ce corridor, qui englobe le parc national Yoho, les parcs nationaux des Glaciers et du Mont-Revelstoke, les lieux historiques nationaux du Col-Kicking Horse, du Col-Rogers et du Col-Eagle ainsi que les collectivités de Field, de Golden, de Revelstoke et de Craigellachie, a une identité bien particulière qui a été façonnée par la relation dynamique entre les humains et le milieu physique. En collaboration avec d'autres intervenants, Parcs Canada donnera vie à ce paysage culturel en tant qu'attraction unique du patrimoine culturel.
- Le plan mentionne également la collaboration avec les Autochtones en vue de documenter et de mettre en valeur leur culture et leurs liens intimes avec la nature. Il préconise également des mesures permettant aux Autochtones de fréquenter le parc à des fins spirituelles et cérémonielles.



COMMENTAIRES REÇUS :

AU SUJET DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA COLLECTIVITÉ DE FIELD...

- Les répondants ont appuyé l'engagement continu de Parcs Canada de demeurer très présent à Field, et ils ont suggéré à Parcs Canada de mieux soutenir la collectivité en faisant en sorte qu'un plus grand nombre de ses employés vivent et travaillent à Field et contribuent à sa promotion et à son marketing.
- Des inquiétudes ont été exprimées concernant l'absence de mesures dans l'ébauche du plan pour sécuriser les corridors fauniques dans la ville et les environs.
- Il a été suggéré à Parcs Canada d'éliminer les obstacles à l'aménagement commercial, afin que les lots à zonage commercial puissent être aménagés en vue d'améliorer les services.
- Les répondants ont dit souhaiter que le plan mentionne clairement le rôle spécial de la collectivité comme lieu de rassemblement pour les visiteurs du parc national.
- Des inquiétudes ont été formulées concernant les nouveaux projets d'aménagement commercial sur des terres du parc.

CONTENU DU PLAN

- Le plan réitère les limites de la collectivité et les plafonds établis dans le plan communautaire de Field au chapitre de l'aménagement commercial et de la croissance résidentielle. Parcs Canada compte céder des parcelles supplémentaires à des fins d'aménagement commercial, conformément au zonage prévu dans le plan communautaire. Il favorisera les projets d'aménagement qui respectent le caractère de la collectivité et sa situation à l'intérieur du parc national.
- Le plan confirme l'engagement de Parcs Canada de conserver des installations administratives à Field. Il prévoit également le soutien de mesures de marketing et de promotion visant à faire connaître les possibilités offertes dans les environs de Field et ailleurs dans le parc national Yoho. Ces efforts de promotion se concentreront particulièrement sur les activités hivernales.
- Le plan directeur confirme l'importance de préserver les corridors fauniques dans les environs de la collectivité de Field. Des mesures importantes ont été prises dans le cadre de la mise en œuvre du plan communautaire de Field, notamment l'enlèvement de l'ancien parc de maisons mobiles et du centre récréatif. Les limites de la collectivité ont également été resserrées pour refléter l'enlèvement de cette infrastructure. Le plan actualisé précise ces

limites. Aucune autre mesure de remise en état du corridor faunique dans les environs de Field n'est prévue pour le moment.

- Le plan prévoit la poursuite des travaux de mise en œuvre du plan communautaire de Field et des *Lignes directrices sur le réaménagement des établissements d'hébergement commercial périphériques et des auberges des parcs nationaux des Rocheuses* afin de maintenir l'intégrité écologique ainsi que la durabilité de la collectivité et des établissements d'hébergement commercial périphériques.
- Le plan souligne l'importance de gérer avec prudence la croissance et l'aménagement. Les projets d'aménagement visant à offrir de nouvelles activités récréatives qui s'inscrivent dans le mandat du parc seront envisagés lorsqu'il est possible d'en éviter ou d'en atténuer les impacts négatifs. Les impacts des nouveaux projets d'aménagement sur des terres du parc peuvent être neutralisés, du moins en partie, par la remise en état de parcelles perturbées.

COMMENTAIRES REÇUS :

AU SUJET DU ZONAGE ET DES RÉSERVES INTÉGRALES...

- De nombreux répondants se sont montrés favorables à la protection de grandes étendues sauvages du parc, et ils souhaitent que soient reconnus les sites sensibles et les zones de préservation spéciale.
- Des inquiétudes ont été exprimées au sujet de la construction de tours cellulaires, de l'aménagement de nouvelles installations dans l'arrière-pays, de l'extraction du gravier et de toute autre mesure nécessitant la modification des limites de la réserve intégrale. Il a été suggéré de tenir des consultations distinctes sur chaque modification proposée à la réserve intégrale, afin que le public puisse se prononcer sur des propositions détaillées plutôt que sur des concepts théoriques.
- Les répondants ont appuyé la construction de tours cellulaires afin d'accroître la sécurité des visiteurs.
- Quelques répondants ont accordé un appui à l'exploitation de sources d'énergie de remplacement à petite échelle, dans la mesure où de tels projets permettent de réduire les incidences environnementales de la production d'énergie.

CONTENU DU PLAN

- Dans le cadre de son engagement en matière d'intendance, Parcs Canada examinera les avantages et les inconvénients associés à la réduction de la consommation d'énergie dans les installations publiques et commerciales, y compris celles de l'arrière-pays; cependant, les propositions ne devront pas



porter atteinte aux caractéristiques esthétiques du parc ni à l'expérience du visiteur. En outre, des consultations publiques auront lieu si tout changement aux limites de la réserve intégrale est envisagé pendant la période visée par le plan.

- Le plan reconnaît la possibilité de recourir à la technologie pour enrichir l'expérience du visiteur, par exemple pour diffuser des messages éducatifs à l'intention des visiteurs qui traversent le parc et pour permettre la diffusion de communications en cas d'urgence. Cependant, tout changement éventuel devra également rapporter des avantages environnementaux et donner lieu à des améliorations esthétiques.
- Un plan d'approvisionnement en gravier à long terme sera dressé pour le parc.

COMMENTAIRES REÇUS :

AU SUJET DES PARTENARIATS ET DES QUESTIONS D'INTÉRÊT RÉGIONAL...

- Les répondants ont dit souhaiter que le plan mentionne de façon plus explicite la place du parc national Yoho dans le paysage élargi, son rôle à l'échelle régionale et les mesures concertées que Parcs Canada prendra avec les collectivités et les organismes externes pour atteindre ses objectifs et faire preuve de leadership dans certains dossiers clés.
- Des possibilités de partenariat avec divers organismes et des projets précis ont été suggérés à Parcs Canada.

CONTENU DU PLAN

- Le plan précise le rôle du parc comme élément de l'écosystème régional ainsi que les nombreux partenaires du parc.
- Le plan directeur mentionne l'engagement de Parcs Canada à l'égard des initiatives régionales et des partenaires tels que la collectivité de Field, les Amis du parc national Yoho, le Musée royal de l'Ontario et la Burgess Shale Geoscience Foundation.